Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Tikehau 2027

Part F-Dis-EUR (ISIN FR0013505500)
Cet OPCVM est géré par Tikehau Investment Management

Objectifs et politique d'investissement

Tikehau 2027 (le « **Fonds** ») est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette des frais de gestion supérieure à 4,15% sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum. Le Fonds a vocation à être dissous au 31 décembre 2027. Cet objectif fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion, tient compte des risques de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'en cas d'évolution défavorable, en particulier sur les cas de défaut, l'objectif de performance pourrait ne pas être atteint. En outre, le Fonds promeut une approche non financière qui vise principalement à ce que l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille soit inférieure d'au moins 20 % à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro High Yield Constrained (HEC0) (l'« **Intensité Carbone** »).

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2027 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. En fonction des conditions de marché au lancement, le gérant s'attachera à sélectionner un portefeuille obligataire dont le rendement actuariel net à l'achat est supérieur à 4%. Cet objectif pourra ne pas être atteint en cas de défaut ou si les réinvestissements ultérieurs ne peuvent se faire à un tel rendement. Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de dettes à haut rendement dits spéculatifs ("*High Yield*"), ou dans des titres appartenant à la catégorie « *investment grade* », émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité. L'objectif initial est de percevoir les revenus générés par le portefeuille et de chercher à les optimiser par l'intermédiaire d'instruments dérivés (contrats financiers), utilisés en exposition ou surexposition dans la limite de 200% de son actif net, en procédant notamment à des opérations d'échange (swap) de taux. Ces instruments serviront également à couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change de 10% maximum de l'actif net.

Le Fonds pourra investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion qui est indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 25% de l'actif net dans des obligations subordonnés financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites « CoCos »ou « *Contingent Convertibles* »). La Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. Le Fonds pourra également investir dans la limite de 10% de son actif net, en OPC établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion). L'exposition au risque actions pourra représenter jusqu'à 10% de l'actif du Fonds. La fourchette de sensibilité au marché des taux sera comprise entre -2 et 8.

L'Intensité Carbone correspond à la moyenne arithmétique des intensités carbone des émetteurs du portefeuille (total des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les *scopes* 1-2, divisé par le chiffre d'affaires total), pondérée par leur poids dans le portefeuille. Ce calcul présente certaines limitations méthodologiques identifiées dans le prospectus (telle que l'utilisation de sources externes et l'absence de prise en compte des GES de scope 3 couvrant les émissions de GES liées à la chaîne de valeur). Les critères ESG contribuent également aux décisions d'investissement mais ne sont pas le facteur décisif de ces décisions.

Période de souscription : le Fonds sera fermé à la souscription le 31 décembre 2024 à 12h00 (heure de Paris). Les ordres de souscription/rachat sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement. Ils doivent être reçus par le dépositaire avant 12 heures, le jour de détermination de la valeur liquidative (J) et réglés en J+2 ouvrés. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit *Gates*) peut être déclenché par la Société de Gestion (voir le prospectus).

Durée de placement recommandée : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant le terme de l'horizon d'investissement recommandé de 5 ans, étant rappelé que le Fonds a vocation à être dissous au 31 décembre 2027.

La part F-Dis-EUR est une part de distribution avec une souscription initiale minimale de 100 euros, réservée aux souscripteurs investissant par le biais (i) d'un intermédiaire fournissant un service de gestion discrétionnaire sous mandat ou de Conseil Indépendant ; ou (ii) de conseillers non indépendants ou restreints qui ont accepté de ne pas recevoir de rétrocession ou qui ne sont pas autorisés à recevoir de rétrocession conformément à leur statut réglementaire; ou (iii) de la Société de Gestion.

Profil de risque et de rendement



Cette catégorie de part du Fonds appartient à la catégorie de risque 4 du fait de la volatilité de sa valeur liquidative. La volatilité de la valeur liquidative est le résultat de la volatilité des prix des actifs en position dans le portefeuille, qui influe sur la valorisation de la part qui tient en plus compte des différents frais lui étant appliqués.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. AVERTISSEMENT: CE FONDS PEUT INVESTIR 100% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT ET PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque de contrepartie : il s'agit du risque de dégradation de la qualité de la signature ou de la défaillance d'une contrepartie de marché ou d'un débiteur, conduisant à un défaut de paiement. Le défaut de paiement d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

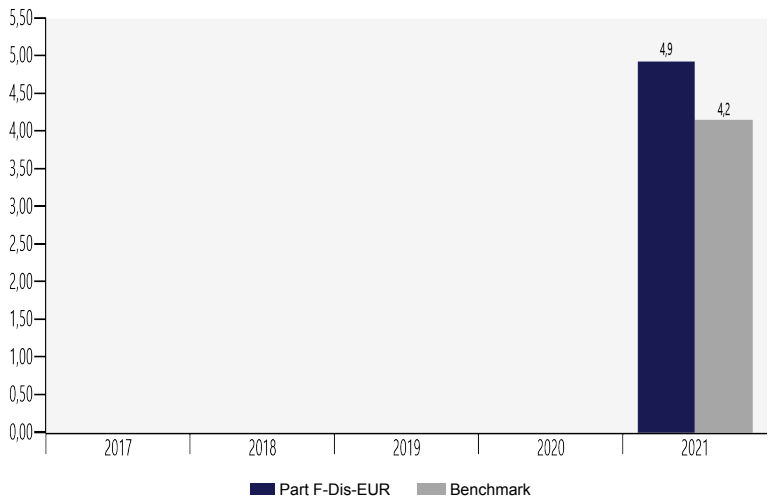
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs à ceux affichés. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	0,00 %	
Frais prélevés par le Fonds sur une année		
Frais courants	0,75 %	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commissions de mouvement), clos le 31 décembre 2021. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	10% TTC de la performance de la Part au-delà d'une performance nette annualisée du Fonds de 4,15% calculée nette de tous frais de gestion sur la période de référence, sous réserve que cette performance soit supérieure à 0..Montant de la commission de performance facturée au titre du dernier exercice : 0,30 %	

La stratégie mise en œuvre pourra entraîner la rotation du portefeuille du Fonds de manière régulière et entrainer à ce titre des frais supplémentaires de transaction en plus de ceux visés ci-après. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la section "Frais et Commissions" du prospectus du Fonds disponible sur le site internet http://www.tikehaucapital.com, ainsi qu'auprès de Tikehau Investment Management, 32 rue de Monceau, 75008 Paris.

Performances passées



Le Fonds a été créé le 28/04/2020.
La part F-Dis-EUR a été créée le 28/04/2020.
Les performances ci-contre sont exprimées en pourcentage.
Les performances du Fonds sont présentées après déduction de tous les frais prélevés, et calculées chaque année dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
La devise de référence est EUR.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal. La part de ce Fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Le prospectus du Fonds, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération sont adressés sur simple demande du porteur auprès de : Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau 75008 Paris / Tel : 01 53 59 05 00 / E-mail : client-service@tikehaucapital.com. La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site de Tikehau Investment Management : http://www.tikehaucapital.com. La responsabilité de Tikehau Investment Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Le Fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du Fonds ou sur le site internet de la société. Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Tikehau Investment Management est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/02/2022 .